

15^{èmes} FOULEES

BUSSY



MARNE LA VALLEE

Samedi 28 mai 2011

Courses jeunes à partir de 15h30

10km à 17h15

Inscription 9€ dont 1€
reversé à la fondation ARSEP



Attention aux changements d'horaires

Parcours très roulant

Epreuve qualificative au Chpt de France 2012

Suivi d'un repas et d'une soirée
dansante avec orchestre



B S G A

REGLEMENT 1 KM, 3 KM ET 10 KM

1 - Comité d'organisation

Les foulées 'Bussy-Marne la Vallée' sont organisées par B S G A (Bussy St Georges Athlétisme).

2 - Participation

1 km : Les enfants nés entre 2000 et 2004 inclus.

(licenciés ou non, féminin ou masculin)

3 km : Tous les coureurs nés en 1999 et avant.

(licenciés ou non, féminin ou masculin)

10 km : Tous les coureurs nés en 1995 et avant.

(licenciés ou non, féminin ou masculin)

(Challenge 77 et qualificatif au Chtp de France 2012).

3 - Programme

15h30 : Départ du 1 km - Engagement gratuit

16h15 : Départ du 3 km - Engagement 4€

17h15 : Départ du 10 km - Engagement 9€*

11€ sur place* - le jour de la course

Forfait Club - Inscriptions groupées

(pour 12 coureurs et plus : 7€ / Athlète)*

* dont 1€ reversé à la fondation ARSEP

Bulletin à retourner avant le 20 mai 2011

4 - Récompenses

Médaille à tous les arrivants des 1 km et 3 km.

Cadeau à tous les arrivants et récompense aux

3 premiers de chaque catégorie des 10 km.

Un trophée récompensera la 1ère équipe homme

et femme du challenge 77 des 10 km.

Récompense au premier Buxangeorgien

(Homme et femme) non-licencié des 10 km.

5 - Inscriptions

Par courrier (Voir bulletin d'inscription)

Bulletin d'inscription disponible en téléchargement sur

le site Internet : <http://www.bsga.fr>

Sur place au Gymnase Maurice Herzog, avec retrait

du dossard, vendredi 27 mai de 18h00 à 20h00.

Distribution des dossards le jour de la course

à partir de 13h30.

Renseignements au 0164306083 et 0688220363

6 - Départ - Arrivée

Gymnase Maurice Herzog - Boulevard des Genêts

à Bussy Saint Georges - Le parcours des 10 km

a été mesuré à la bicyclette calibrée conformément

au règlement des courses hors stade de la IAAF.

7 - Services Généraux

a) **Sécurité routière** : Le parcours reste ouvert à la population. Toutefois les concurrents seront protégés en permanence par les signaleurs disposés aux carrefours. Aucun accompagnateur, ni véhicule non accrédité n'est autorisé à suivre les coureurs sur le parcours.

b) **Service médical** :

Une antenne médicale sera sur place pendant tout le déroulement de la manifestation, elle peut décider à tout moment de la mise hors course de tout concurrent pour raison médicale.

c) **Responsabilité civile** :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GRAS SAVOYE ASSURANCE. Individuelle accident : les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance GENERALI liée à leur licence.

d) **Droits à l'image** :

J'accepte l'utilisation de photos prises pendant la course et dégage l'organisation de tout risque de poursuites. Les photos de la course seront visibles sur le site <http://www.bsga.fr>.

e) **Les non-licenciés et licenciés d'autres fédérations** :

Les non-licenciés doivent fournir un certificat médical * **de non-contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course pédestre en compétition.** (daté de moins d'un an au jour de la course)

*** Mention impérative sur le certificat médical**

Les licenciés d'autres fédérations doivent être titulaire d'une licence sportive ou titulaire d'un pass'running en cours de validité dans une discipline dont la pratique nécessite la délivrance d'un certificat médical .

8 - Les résultats

Ils seront affichés au fur et à mesure des arrivées des concurrents et du traitement informatique.

Classements : Il sera établi un classement général, toutes catégories confondues dans chaque épreuve et par catégorie.

Les résultats complets seront disponibles le lundi sur le site BSGA <http://www.bsga.fr>.

9 - Moyen d'accès

RER A : Gare de Bussy Saint Georges
A104 et A4 / Sortie Bussy Saint Georges.

10 - Tout engagement

est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quel que motif que ce soit.

BULLETIN D'INSCRIPTION 1 KM, 3 KM ET 10 KM

Distance : 1 KM (Gratuit) 3 KM (4€) 10 KM (9€)*
(11€* le jour de la course)
* dont 1€ reversé à la fondation ARSEP

Nom et Prénom _____

N° Dossard

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Catégorie

Sexe : Hommes Femmes Tél. _____
(cochez la case correspondante)

Date de naissance ____/____/____ Email _____

Je suis licencié(e) Fédération Athlétisme

Nom du club : _____ N° de licence _____

Je suis non-licencié(e) ou licencié(e) dans une autre fédération

*Les non-licenciés doivent fournir un certificat médical * **de non-contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course pédestre en compétition.** (daté de moins d'un an au jour de la course)*

** Mention impérative sur le certificat médical*

Les licenciés d'autres fédérations doivent être titulaire d'un pass'running ou titulaire d'une licence sportive en cours de validité dans une discipline dont la pratique nécessite la délivrance d'un certificat médical.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses conformément à l'article 6 de la loi 99.223 du 23 mars 1999. Je décharge B.S.G.A. de toute responsabilité.

Date _____ Signature _____

(Signature des parents obligatoire pour les mineurs)

Je participe au repas et à la soirée dansante :

Nombres de personnes : _____ x 15€ = _____

(Dans la limite des places disponibles)

Bulletin à retourner avant le 20 mai 2011

dûment complété et accompagné des documents obligatoires et des droits d'inscription (chèque à l'ordre de BSGA) à :

Mme CASTILAN Florence
"Foulées Bussy-Marne la Vallée"
29 Boulevard SCHOELCHER
77600 BUSSY SAINT GEORGES

Renseignements : 01 64 30 60 83 - 06 88 22 03 63
<http://www.bsga.fr> - email : foulees@bsga.fr



Si près de vous.



Vincent WERSTINK
 OPTICIEN
 2 Place de la Libération
 77600 BUSSY SAINT GEORGES

Ne pas jeter sur la voie publique

